



Joseph Wresinski

LYCÉE PROFESSIONNEL

10, Rue Valentin Haüy
CS 40507
49105 ANGERS CEDEX 02
☎ 02 52 09 41 01
www.lyceejosephwresinski.fr
E-mail: contact@lpjw.fr

INFOS PRATIQUES 2022 / 2023

Chers parents,

Votre enfant fera sa rentrée au lycée Joseph WRESINSKI en septembre prochain et nous sommes ravis de l'accueillir pour l'accompagner dans sa formation. Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques relatives à l'organisation de l'année scolaire. Pensez donc bien à les conserver toute l'année.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Le Directeur
Anthony BELANGE

LES HORAIRES



L'amplitude horaire maximale sera de 8h20 à 17h15 avec une coupure le midi de minimum 50 minutes et deux récréations (matin et après-midi). L'accueil des élèves se fait dès 7h45 et jusqu'à 17h15.

Chaque élève aura un emploi du temps provisoire le jour de la rentrée. Il deviendra définitif 2 semaines après la rentrée.

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE

Vacances scolaires :

TOUSSAINT	Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022 au matin
NOEL	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 au matin
HIVER	Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023 au matin
PRINTEMPS	Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023 au matin
ETE	Le vendredi 7 juillet 2023 au soir



Journées chômées (pas de cours)

Vendredi de l'Ascension : Vendredi 19 mai 2023

Lundi de Pentecôte : Lundi 29 mai 2023

Journées pédagogiques (pas de cours pour les élèves) :

- Le vendredi 14 octobre 2022
- Le vendredi 14 avril 2023

D'autres journées pédagogiques seront programmées dans l'année et vous seront communiquées ultérieurement.

Portes Ouvertes :

- Le samedi 10 décembre 2022 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Le samedi 11 mars 2023 de 9h30 à 12h30
- Le vendredi 9 juin 2023 de 17h30 à 20h00

Il sera demandé aux élèves de participer obligatoirement à une de ces journées selon un planning et des horaires établis par l'Etablissement.

ADMINISTRATION

Les bureaux administratifs du lycée seront ouverts aux familles à partir du **lundi 22 août 2022** de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h30 du lundi au vendredi. L'accueil administratif est au **10, rue Valentin Haüy**.

Il est impératif de prévenir les secrétaires en cas de déménagement, de changement de coordonnées téléphoniques ou d'adresse mail via PRONOTE.

Tout au long de l'année, vous pouvez joindre :



L'accueil <i>Un répondeur est à votre disposition en dehors des heures d'ouverture</i>	02.52.09.41.01
Le service comptabilité	02.52.09.41.08 Ou via PRONOTE

SUIVI DE SCOLARITE

a) Le suivi de la scolarité de votre enfant

Vous pourrez suivre la scolarité de votre jeune et communiquer avec l'équipe pédagogique et éducative sur l'interface PRONOTE. Vos codes d'accès vous seront transmis en Assemblée Générale de rentrée.

En cours d'année, des rencontres Professeurs-Parents seront organisées.

b) Les absences et/ou retards

Les absences et/ou les retards devront être signalés à la vie scolaire **via PRONOTE**.

Pour contacter directement la vie scolaire (de 7h45 à 17h15)	PRONOTE ou 02.52.09.41.30 site ATRIUM 02.52.09.41.05 site FORUM
---	--

c) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur décline les droits et les devoirs des élèves. Il est important d'en prendre connaissance avec votre enfant afin que les règles de vie collective soient comprises et appliquées par tous et pour permettre à tous les élèves de se sentir en sécurité et de s'épanouir au lycée.

Il est consultable sur <https://lyceejosephwresinski.fr/le-lycee/reglement-interieur/>

ORGANISATION GENERALE

a) Le C.D.I.

Le CDI, Centre de Documentation et d'Information du lycée constitue un lieu de travail, une bibliothèque et un espace pédagogique pour les élèves et les enseignants. Il est ouvert tous les jours aux élèves de 8h15 à 17h15. L'accueil au CDI est assuré par des professeurs-documentalistes.



b) Le Foyer et la MDL

Les foyers sont des lieux animés par des élèves volontaires et par une personne de l'équipe éducative sur le site ATRIUM et sur le site FORUM. Ces lieux accueillants permettent de se détendre en jouant au babyfoot, billard, cartes, jeu d'échecs... Il est également possible de s'y restaurer le midi dans le respect des règles établies.

La Maison Des Lycéens est une association lycéenne qui a pour objectif de mobiliser les élèves au sein du lycée. Elle a pour vocation de créer et soutenir des projets culturels, artistiques, sportifs et citoyens lancés par les élèves (vente de sweats, lutte contre la précarité menstruelle, dressing solidaire, bal de fin d'année). Des réunions d'informations et des élections se dérouleront en début d'année.

c) L'Aumônerie

L'aumônerie est un espace convivial qui jouxte la salle de permanence sur ATRIUM et où chacun peut se sentir en confiance. Animée par Cécile de VITTON et Sariette GORAGUER, les élèves sont accueillis, écoutés et peuvent même être accompagnés dans leur vie quotidienne au lycée. Une réflexion chrétienne et une préparation aux sacrements du baptême ou de la confirmation sont également possibles pour les élèves demandeurs. Des célébrations seront proposées à chaque temps fort de l'année.



d) Soutien et accompagnement

M. GUILLEMIN, psychologue du lycée, est à l'écoute des jeunes au sein du lycée, une ½ journée par semaine. Chaque élève peut prendre rendez-vous via les responsables de vie scolaire. Si vous vous opposez à cette démarche, **merci d'adresser un courrier à la CPE via PRONOTE.**

D'autre part, un groupe d'enseignants formés et compétents accompagne les jeunes en perte de repères concernant leur orientation sur des temps d'écoute. Il s'agit du Dispositif Second Souffle (D2S)

e) Activités et sorties pédagogiques

Dans le cadre des cours ou de la Vie Scolaire, différentes activités pédagogiques/éducatives sont proposées dans le lycée (accueil d'intervenants extérieurs, théâtre, ...) ou à l'extérieur (visite au musée, séance de cinéma, ...). N'hésitez pas à échanger avec votre enfant sur ces découvertes !

Pour les séjours pédagogiques, les modalités seront précisées par le professeur organisateur.



Un atelier théâtre ouvert à tous est également proposé le mardi soir. Des informations complémentaires seront transmises à la rentrée. Le théâtre permet à chacun de prendre confiance en soi, notamment sur la prise de parole en public. Débutant ou confirmé, tout le monde peut y trouver sa place !

f) Photos de classe et d'identité

Un photographe sera présent le **jeudi 8 et le vendredi 9 septembre 2022**. Vous aurez la possibilité d'acheter via internet une pochette contenant la photo de votre jeune.

g) Livres Scolaires

Le lycée commande les fichiers et gère les manuels scolaires réutilisables. Dans les premiers jours de rentrée, nous remettons directement à votre jeune l'ensemble des manuels utilisés en classe.

h) Le Casier élèves

Un casier sera attribué à chaque élève en début d'année scolaire pour qu'il puisse y ranger ses affaires. **Pensez à donner un cadenas à votre enfant pour qu'il puisse fermer son casier à clé.** Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol. Aucun sac ou cartable ne doit rester par terre ni dans les couloirs ni au self le midi.

i) Stationnement

Pour les voitures : Le parking devant le bâtiment FORUM est réservé **exclusivement** aux visiteurs du lycée. Les élèves qui viennent avec leur véhicule personnel doivent le stationner dans la rue, et anticiper la recherche de place pour ne pas être en retard en cours.

Pour les « deux roues » : Des stationnements pour les deux roues sont prévus à l'intérieur du lycée (prévoir un antivol). L'entrée du parking deux roues se fait **moteur éteint et pieds à terre.**

Dans le cas de vol ou de dégradation, le lycée ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

j) Absences de professeurs

Lorsque l'absence d'un professeur est inférieure à 15 jours, le chef d'établissement fera son possible pour le remplacer en interne ou réorganiser les emplois du temps. Au-delà, et selon les Directives Académiques, le lycée mettra tout en œuvre pour trouver un professeur remplaçant auprès des services du Rectorat.

RESTAURATION



Notre restauration est confiée à l'entreprise SCOLAREST. Les repas sont élaborés sur place par une équipe de cuisine, à partir de produits frais et majoritairement locaux.

Si la mise en place d'un PAI est nécessaire, pensez à contacter la CPE, Mme Sophie ALLUSSE : 02 52 09 41 05 / cpe@lpjw.fr

Le service s'effectue en self de 11h30 à 13h30 le midi et pour l'internat de 7h00 à 7h45 le matin et à 19h30 le soir.



Afin de répondre aux goûts et envies des élèves, nous aurons un espace " Cafét " à la rentrée prochaine. Chacun pourra réserver son menu sur "1 click and collect". Des informations vous seront transmises au mois de septembre.

Le prix du menu de base sera identique à la ½ pension.

Concernant le détail de facturation des repas, nous vous remercions de vous reporter au règlement financier.

ASSURANCES

Par décision du Conseil d'Administration, l'adhésion aux Assureurs Associés (AVIVA) qui couvre les activités scolaires et extra-scolaires pour tout accident corporel dont votre jeune pourrait être victime 24h/24 est incluse dans la facture et obligatoire pour tous les élèves du lycée Joseph Wresinski.

De plus, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'être assuré en responsabilité civile chef de famille.